

LA CGT VOUS PROPOSE



Pour les enfants :

- Une aide pour faire partir vos enfants en colonie
- Une aide rentrée scolaire
- Un cadeau de naissance



Les *conjoint*s réintégrés dans les prestations



Un *chèque cadeau* pour les évènements médaillés et retraites



NOËL :

Un spectacle de Noël pour tous
Des chèques cadeaux pour les agents et leurs enfants

CULTURE

Un accès libre à la culture avec un forfait à utiliser pour les sorties CSE, ou sur facture

la CGT porte depuis toujours la vision d'une culture démocratique, accessible à tous.

Scannez moi !



Voulez vous en savoir plus ?
tournez la page ...



DROIT AUX VACANCES

De faire du droit aux vacances pour tous, un droit au même titre que celui du travail, à la santé, à l'éducation, au logement

✓ **Instauration d'un « forfait vacances » annuel, reportable et cumulable sur 2 ans.**

✓ **La possibilité d'utiliser votre forfait vacances comme il vous plait : location dans le patrimoine CSE, remboursement de votre location de vacances ou d'un voyage hors CSE, commande de chèques vacances...**



✓ **Un forfait prenant en compte toute la famille (y compris votre conjoint)**

Et ce n'est pas tout ...

Parce que partir en voyage ne doit pas être un luxe , nous proposerons d'organiser :

- o **2026** : 2 voyages longs courriers + 1 voyage famille balnéaire + 1 voyage famille au ski
- o **2028** : 2 voyages longs courriers + 1 voyage famille balnéaire + 1 voyage famille au ski
- o Des départs « weekend » tous les ans.



Vous partez avec nous ? Le CSE participe :

100€ pour chaque membre de la composition familiale/tous les 2 ans pour 1 + 50€ pour le célibataire (soit 150€)

50€ pour chaque membre de la composition familiale /par an pour 1 week-end

Mais encore...

Les forfaits vacances seront utilisables pour vous aider à financer votre participation au voyage CSE de votre choix, Week end.., sur remboursement.

ET comme depuis toujours, une possibilité de régler les soldes de voyage par prélèvements sur salaire ou en chèques (maximum 12 mois).